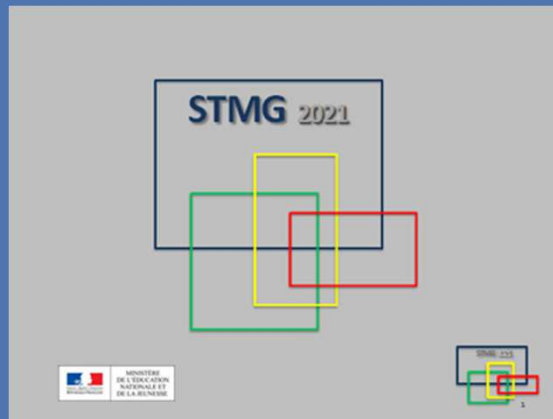


FORMATION ACADÉMIQUE

ATELIER : ARGUMENTER ET DÉBATTRE

en droit et économie



Lycée Émilie du Châtelet, Serris, le
11 avril 2019.

Lycée Pablo Picasso, Fontenay-
sous-Bois, le 9 mai 2019.

JEU ARGUMENTATIF EN ÉCONOMIE

Thème 5 : Les marchés des biens et services sont-ils concurrentiels ?

Pourquoi le choix du thème 5 ?

- L'un des objectifs pédagogiques de ce jeu est de travailler l'argumentation. Cela est plus aisé en fin de 1ère car l'élève peut s'appuyer sur un certain nombre d'acquis.
- Le thème 5 est un thème dans lequel l'actualité est bouillonnante.
- Thème dans lequel certaines des capacités à construire sont calculatoires, mais l'appréciation du degré de concurrence sur les marchés peut être également travaillé à partir d'autres formes d'exercices.

JEU ARGUMENTATIF EN ÉCONOMIE

Thème 5 : Les marchés des biens et services sont-ils concurrentiels ?

Pourquoi le choix des GAF(A)M?

- L'approche de la discipline doit être ancrée sur l'observation et la compréhension des phénomènes réels.
- Choix d'un thème d'actualité, avec des firmes connues de tous,
- Permet à l'élève de prendre conscience de la réalité économique de ses choix quand il utilise les services des GAF(A).
- Ce sujet participe donc à la construction citoyenne de l'élève.

JEU ARGUMENTATIF EN ÉCONOMIE

Thème 5 : Les marchés des biens et services sont-ils concurrentiels ?

Quels sont les grands objectifs pédagogiques ?

- Développer certaines capacités notionnelles relatives au thème 5
- Développer les capacités méthodologiques relatives à l'argumentation et à l'exposé oral

Construire des arguments → Développer son esprit critique → Se préparer au grand oral

JEU ARGUMENTATIF EN ÉCONOMIE

Thème 5 : Les marchés des biens et services sont-ils concurrentiels ?

Quelles sont les capacités notionnelles à construire ?

- Définir un « marché pertinent »
Difficulté à définir précisément ici le contour du marché sur lequel interviennent les GAFA.
- Identifier les intervenants sur un marché
Permet de montrer ici qu'il existe un nombre limité d'intervenants.
- Caractériser la structure des différentes formes de concentration : concurrence, oligopole et monopole

JEU ARGUMENTATIF EN ÉCONOMIE

Thème 5 : Les marchés des biens et services sont-ils concurrentiels ?

Quelles sont les capacités méthodologiques à développer ?

- Rechercher des informations dans une documentation et synthétiser les informations prélevées ;
- Organiser l'exposé écrit et oral de ces informations ;
- Analyser ces informations au regard des notions économiques acquises ;
- Avoir un regard critique sur les documents analysés ;
- Développer une argumentation économique structurée en mobilisant des informations et des connaissances,

JEU ARGUMENTATIF EN ÉCONOMIE

Thème 5 : Les marchés des biens et services sont-ils concurrentiels ?

Deux options en fonction des objectifs pédagogiques de la séance

Proposition 1 (en amont) : Les GAFAs sont-ils en situation de monopole sur les marchés ? (**Question d'argumentation**)

Proposition 2 (en aval) : La situation de quasi-monopole des GAFAs est-elle bénéfique pour le consommateur ? (**Débat**)

JEU ARGUMENTATIF EN ÉCONOMIE

Thème 5 : Les marchés des biens et services sont-ils concurrentiels ?

Pour les deux propositions :

- Préparation en amont : les élèves visionnent les deux vidéos chez eux et répondent à un quizz qui pourra être mis en ligne (Pronote, ENT,...)
- Une vidéo qui illustre les différents degrés de concurrence (Citeco)
- Une vidéo qui présente le monopole et l'oligopole (DME)

JEU ARGUMENTATIF EN ÉCONOMIE

Thème 5 : Les marchés des biens et services sont-ils concurrentiels ?

Proposition 1 (en amont) : Les GAFAM sont-ils en situation de monopole sur les marchés ? (Question d'argumentation)

- Utiliser l'argumentation pour construire les notions et atteindre les capacités attendues ;
- Déconstruire les idées préconçues des élèves pour les reconstruire en développant les capacités notionnelles ;
- Les connaissances des élèves et les documents permettront de construire les notions et d'atteindre les capacités attendues,

JEU ARGUMENTATIF EN ÉCONOMIE

Thème 5 : Les marchés des biens et services sont-ils concurrentiels ?

Proposition 2 (en aval) : La situation de quasi-monopole des GAFAM est-elle bénéfique pour le consommateur ? (Débat)

- Exploiter les connaissances et les notions étudiées en classe ;
- Développer l'argumentation au travers d'un débat.

JEU ARGUMENTATIF EN ÉCONOMIE

Thème 5 : Les marchés des biens et services sont-ils concurrentiels ?

Ressources associées au jeu argumentatif :

- 2 vidéos
- Un quizz
- 7 articles de presse et 1 podcast de France Culture

- Deux annexes :
 - Annexe 1 : les arguments (proposition 1 et 2)
 - Annexe 2 : répertoire des arguments (proposition 2)

Jeu argumentatif présenté le 25/03/2019 lors du Séminaire de la réforme STMG

LES SPÉCIFICITÉS DE L'ARGUMENTATION ÉCONOMIQUE :

1 argument = 1 idée + 1 explication + 1 illustration par un exemple

1 argumentation = ensemble d'arguments structurés et organisés grâce à des connecteurs logiques.



Utilisation des grands registres de l'argumentation :

- l'analogie,
- les rapports de cause à effet,
- les avantages ou les inconvénients,
- l'utilisation de données historiques, numériques...



Pour amener l'élève à soutenir une opinion

LA QUESTION DE RÉFLEXION EN DROIT :

Porte sur l'évolution d'une règle de droit et / ou le sens d'une règle de droit

Exemple de sujet : **Faut-il protéger les données numériques à caractère personnel ?**

Construction de la réflexion grâce à une **recherche documentaire ou des ressources** proposées par le professeur



2 articles intéressants pour ce sujet publiés dans [la Lettre Edu Num](#), extrait du hors-série de Janvier 2019

1.1 Comprendre le règlement général sur la protection des données (RGPD)



Le règlement général sur la protection des données (RGPD) est entré en vigueur le 25 mai 2018 dans toute l'Union Européenne. La Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) propose un dossier complet pour accompagner les organismes publics et privés qui traitent des données.

Une vidéo de 15 minutes réalisée en collaboration avec le Youtubeur

Cookie Connecté offre une foire aux questions (FAQ) simple et compréhensible.

Lire l'article sur le site de la CNIL :

<https://www.cnil.fr/fr/comprendre-le-rgpd>

2.9 Quelles sont les données personnelles recueillies par les GAFAM ?



Nous n'avons pas conscience des traces que nous laissons sur internet. Cette infographie éclairante passe en revue les nombreuses données recueillies par les GAFAM (Google, Apple, Facebook, Amazon et Microsoft) lorsque nous surfons sur leurs sites ou utilisons leurs applications.

Lire l'article sur le blog du marketing mobile :

<https://mobilemarketing.fr/2018/11/quelles-sont-les-donnees-personnelles-recueillies-par-les-gafam/>

DROIT : DES EXEMPLES DE DÉBATS

Thème 1 - Qu'est-ce que le droit ?

Lors d'un voyage scolaire, l'avion qui transporte les élèves de la classe s'écrase à proximité immédiate d'une île déserte. Les élèves se retrouvent seuls au monde. À la suite de plusieurs confrontations qui ont conduit à des rixes, ils se réunissent pour décider des règles de vie commune.

Par groupe de 3 ou 4, formulez trois règles qui vous semblent prioritaires pour l'organisation de ce groupe. Dans le cadre d'un débat entre les groupes, la classe doit prioriser les propositions des différents groupes.

Thème 3 - Qui peut faire valoir ses droits ?

Faut-il donner la personnalité juridique à l'animal ?

Ressources :

[Choupette, la chatte de Karl Lagerfeld, peut-elle vraiment hériter d'une partie de sa fortune ?](#) (article de France Info, 19/02/2019)

[Déclaration de Toulon 29 mars 2019](#)

LES SPÉCIFICITÉS DE L'ARGUMENTATION JURIDIQUE :

- L'argumentation juridique n'est **pas forcément un syllogisme**.
- En effet, le syllogisme est une **méthode de présentation** pour construire son argumentation. C'est une méthode pertinente mais limitée.
- Le droit ne suit pas une seule logique : **les juristes utilisent tous les ressorts de l'argumentation pour aboutir à une décision, à une opinion**.
- Pour argumenter, il est essentiel de **maîtriser le langage juridique** qui est spécifique et différent du langage ordinaire. *Ex. : un contrat, un meuble...*
- La lecture et la compréhension des contextes et sujets doivent amener l'élève à les traduire en langage juridique : utiliser les catégories et qualifications juridiques pertinentes pour ensuite argumenter.

Extrait de l'intervention de Pierre Brunet, professeur de Droit Public, Université Paris 1 (Panthéon-Sorbonne) lors du Séminaire de la réforme STMG